



Programme

sur 1 jour



Débutant : La formation indispensable pour tout nouvel élu

Confirmé : Actualisez vos bases de connaissances

Technique : Tout savoir sur les sujets qui font l'actualité économique & sociale

Le Rôle Economique du C.E. suite à la loi de Juin 2013



Ce qui ne change pas dans le rôle consultatif du C.E.

- Les textes légaux sur la compétence du CE
- Sur quoi doit être consulté le CE ?
- À quel moment le CE doit-il être consulté ?
- L'avis du CE
- CCE et CE : Qui fait quoi ?



Les nouvelles modalités d'information/consultation du C.E.

- Rappels
- Concernant le projet de créer une base de données unique
- Délai fixé et imposé pour rendre un avis
- L'action en justice du CE dans le cadre de la procédure de consultation
- Les nouvelles consultations du CE
- Les experts CE

Programme modifiable et personnalisable

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce programme de formation, veuillez contacter M. Reynald de Mari - Tél. 04 78 14 54 27 - Fax 04 37 48 07 54
ACCES - 3, rue de l'Humilité - 69003 LYON - reynald.de.mari@aces.fr